



**Pour diffusion immédiate**

**TSX: FER**

**CENTURY AFFICHE LE RAPPORT TECHNIQUE D'ESTIMATION INITIALE DES RESSOURCES MINÉRALES  
À SON GISEMENT DE DSO DE BLACK BIRD**

**Toronto, Ontario le 16 avril 2015** – Les Mines de fer Century (TSX : FER) (« Century » ou « la Société ») à travers Labec Century Iron Ore Inc. (« Labec Century »), une coentreprise avec WISCO International Resources Development & Investment Limited (« WISCO »), a le plaisir d'annoncer le contenu d'un rapport technique (« rapport ») à l'appui de l'estimation de ressources minérales pour son projet de DSO au gisement de Black Bird (« le gisement »). L'énoncé de ressources minérales dans le rapport technique est conforme aux renseignements diffusés dans le communiqué de presse en date du 2 mars 2015. Le rapport en date du 14 avril 2015 est disponible sous le profile de Century sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sera affiché sur le site web de Century à [www.centuryiron.com](http://www.centuryiron.com). Le gisement de DSO de Black Bird est situé à 65 kilomètres au nord-ouest de Schefferville au Québec et à approximativement 50 kilomètres du projet de DSO de Joyce Lake au Labrador, pour lequel un rapport technique qui résume l'étude de faisabilité affairant est affiché simultanément sur SEDAR. Le gisement de Black Bird fait partie des propriétés de Sunny Lake dans lesquelles Century détient une participation de 81,4% en coentreprise avec WISCO International Resources Development & Investment Limited (« WISCO »), qui détient un intérêt de 18,6%. L'énoncé de ressources minérales a été préparé par SRK Consulting (Canada) Inc. de Toronto, Ontario.

**Au sujet de Century**

Century est une entreprise consacrée à l'exploration et au développement potentiel de projets de fer au Canada. La Société détient d'importants intérêts dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador dans l'est du Québec, et dans l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que dans plusieurs propriétés dans l'ouest du Québec. Century compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.à.r.l., deux sociétés d'état chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets.

Le projet le plus avancé de Century et le projet DSO de Joyce Lake, une coentreprise avec WISCO située près de Schefferville au Québec. On y prévoit une production de 2 millions de tonnes par années en minerai à enfournement direct (DSO). L'affichage de l'étude de faisabilité bancaire est annoncé dans le présent communiqué.

La mission de la Société est d'accroître la valeur pour les actionnaires par l'allocation efficace de ses ressources capitales. Century détient une coentreprise avec WISCO pour développer ses ressources de minerai de fer. De plus, la Société est engagée dans l'exploration et l'évaluation d'occasions d'affaires au-delà du marché du minerai de fer pour créer une valeur additionnelle pour ses actionnaires, Site Web des Mines de fer Century : [www.centuryiron.com](http://www.centuryiron.com)

#### **Renseignements :**

Bob Leshchyshen, MBA, CFA  
Vice-Président, Développement corporatif et  
relations avec les investisseurs  
416-977-3188, Ext. 109  
[bob.leshchyshen@centuryiron.com](mailto:bob.leshchyshen@centuryiron.com)

Pauline Couture, PCA  
514-927-8424  
[pmc@pcassociates.ca](mailto:pmc@pcassociates.ca)

#### **Renseignements prévisionnels**

*Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prévisionnels qui sont basés sur les croyances de la direction et qui reflètent les attentes actuelles de la Société. Lorsqu'ils apparaissent dans ce communiqué, des termes tels que « estimation », « projet », « croyance », « anticipe », « entend », « s'attend à », « planifie », « pourrait », « devrait » ou des variantes de ces termes ou leur expression négative sont utilisés pour signaler des renseignements et énoncés prévisionnels. Tout énoncé, autre que des énoncés de faits historiques ci-inclus, y compris, sans limites, des énoncés au sujet de l'exploration du développement et de la production du projet de DSO de Joyce Lake, ainsi que l'exploration et développement futurs du gisement de DSP de Black Bird sont des énoncés prévisionnels. De par leur nature, les énoncés prévisionnels traitent de risques inconnus et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, la performance ou les réussites diffèrent de façon déterminante de ceux envisagés dans ces énoncés et renseignements prévisionnels. Ces facteurs peuvent comprendre, entre autres, le besoin d'un financement additionnel; les risques d'exploitation associés à l'exploration et au développement minier; la possibilité que les résultats des analyses ne s'avèrent pas sur une plus grande échelle; le besoin de permis; les fluctuations dans les prix des matériaux de base; les questions de titres; les assurances pour la responsabilité et les réclamations environnementales; la dépendance auprès du personnel clé; le potentiel qui pourrait exister pour un conflit d'intérêt parmi certains officiers, administrateurs ou promoteurs d'autres projets; l'incapacité de conclure des ententes permettant l'accès aux infrastructures de chemin de fer, maritime ou d'énergie; des conflits avec des groupes des Premières nations; l'absence de dividendes; la concurrence; la dilution; la volatilité du prix de nos actions ordinaires et du volume de transactions et les additionnels identifiés dans la section « Facteurs de risque » du formulaire annuel de la Société pour l'année fiscale terminée le 31 mars 2014, d'autres rapports et soumissions auprès de la Bourse de Toronto (TSX) et d'autres agences de réglementation canadienne pertinentes. Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prévisionnels qui sont basés sur les croyances de la direction et qui reflètent les attentes actuelles de la Société, et Les Mines de fer Century ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prévisionnels si ces croyances, estimations et opinions, ou d'autres circonstances devaient changer, sauf lorsque les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent. Les investisseurs sont prévenus de ne pas accorder trop de certitude aux énoncés prévisionnels.*